Viande bovine: commercialisation, information sur l'étiquetage, viande de qualité (abrog. règl. 2067/92/CEE)

1997/0058(CNS) - 23/10/1997 - Proposition législative modifiée

La proposition modifiée de règlement présentée en vertu de l'art. 189A (2) du Traité CE, vise à adapter cette proposition suite aux discussions au sein du Conseil et à l'acceptation de certains amendements proposés par le Parlement européen. Dans le premier cas, il s'agit d'adaptations d'ordre rédactionnel, permettant d'améliorer le texte de la proposition. En ce qui concerne les amendements du Parlement, la modification principale consiste en l'ajout de l'art. 129A du Traité CE commebase juridique pour les actions d'information du consommateur sur le nouveau système d'étiquetage de la viande bovine et produits à base de viande introduit par le règlement 820/97/CE.